



# Sauvons la Tulipe sauvage !

À Saint-Aubin-de-Luigné (Commune déléguée de Val-du-Layon), au cœur du vignoble du Layon, en Maine-et-Loire, une importante station de Tulipe sauvage (on y trouve plusieurs dizaines de milliers de pieds) a été découverte dans le cadre d'une étude portée par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire-Anjou et la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire. Le propriétaire, un exploitant agricole en fin d'activité, souhaite se séparer d'un ensemble de parcelles.

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire est alors sollicité par le CPIE pour acquérir 2,4 hectares de terrain naturel sur lesquels se trouve la plus grande partie de cette population de Tulipe sauvage. Au terme d'une concertation entre les anciens propriétaires, le CPIE et la Chambre d'Agriculture, un accord a été trouvé pour permettre CEN d'acquérir ce terrain et ainsi protéger durablement cette station de Tulipe sauvage, tout en permettant à un exploitant viticole de se rendre propriétaire des surfaces voisines, moins concernées par la présence de la Tulipe sauvage, où il pourra planter et cultiver la vigne.



© Seve - Ville de Nantes



## La Tulipe sauvage

La Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris* L. subsp. *sylvestris*) est une espèce végétale rare et protégée par la loi au niveau national. Cette Liliacée, autrefois appelée « avant Pâques » (période à laquelle elle fleurit) en Pays de Loire, est une plante vivace à bulbe. C'est une fleur de couleur jaune-vif, odorante, solitaire, penchée lorsqu'elle est en bouton puis redressée en s'épanouissant, pouvant ainsi atteindre une hauteur de 3 à 5 centimètres.

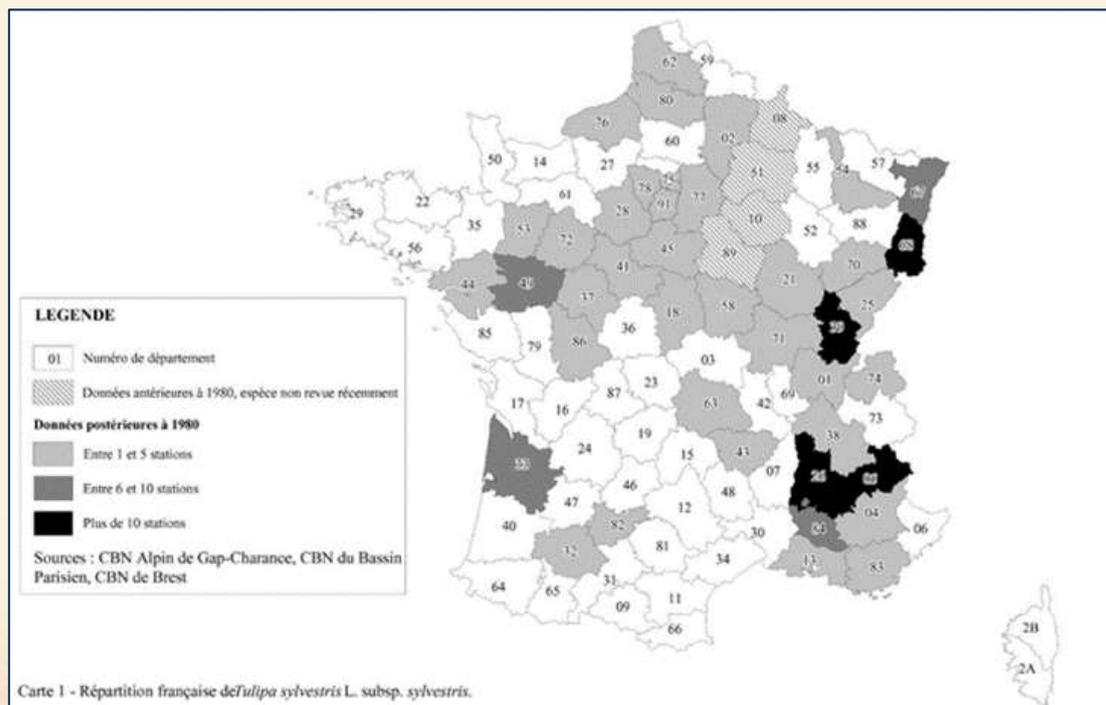
### Sa biologie

Sa présence est souvent associée aux vignes ; elle est emblématique des terroirs de vignobles. Elle est cependant menacée par les changements liés aux pratiques viticoles modernes.

C'est au cours du mois de novembre que les premières feuilles sortent. Elles se développent ensuite jusqu'en hiver. La floraison se produit généralement en mars, le plus souvent au cours de la deuxième quinzaine du mois. Les vignes se couvrent alors de magnifiques et fines Tulipes jaunes. La pollinisation est ensuite assurée par les insectes.

### Sa répartition

La Tulipe sauvage est présente depuis l'Afrique du Nord jusqu'à l'Europe centrale. En France, elle est disséminée sur une grande partie du territoire français (voir carte-ci-dessous). Malgré tout, les populations de Tulipe sont en très forte régression depuis plus de trente ans. Par exemple, dans le Nord-ouest de la France, les seules populations naturelles se situent dans la région des Pays de la Loire.



## Le plan de sauvetage

Pour cette raison, un Plan de conservation de la Tulipe sauvage a été réalisé et est piloté par le Conservatoire botanique national de Brest. Il décrit notamment des opérations de réintroduction (plantation de bulbes) dans le vignoble nantais. Mais l'avantage du site de Saint-Aubin-de-Luigné, c'est que les Tulipes sauvages y sont déjà présentes. Une fois acquis, ces 2,4 hectares permettront de préserver durablement plus de 30 000 pieds de Tulipe sauvage : la plus importante population de cette espèce dans le Grand Ouest de la France !



## Le financement

Des partenaires ont été sollicités pour apporter l'aide financière nécessaire pour acquérir ce site, notamment la Fondation du patrimoine et la Fédération viticole Anjou-Saumur. Mais dans tous les cas, le CEN a besoin d'un coup de pouce supplémentaire pour rassembler les derniers fonds nécessaires à l'achat du terrain.

Le 24 juin 2016, le CEN Pays de la Loire lance alors une campagne de financement participatif pour l'acquisition de la parcelle afin de protéger l'importante population de Tulipe sauvage s'y trouvant. L'acquisition des terrains, les frais de notaire et de bornage, les travaux urgents d'aménagement et les frais annexes nécessitent au total 15 200€. Grâce à la participation des partenaires (mécènes), 10 000 € sont obtenus, c'est donc un objectif de 5 200 € qui est fixé en financement participatifs. Achevée le 20 septembre 2016, c'est un total de 6 789 € € (dont 6 214 € via la plate-forme Ulule) qui ont été rassemblés à l'aide de 184 contributeurs.

Grâce à ces dons, le Conservatoire a pu alors :

- S'émanciper des fonds publics,
- Créer un lien privilégié entre les citoyens et le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire,
- Préserver collectivement une espèce emblématique, protégée, rare et menacée.

Grâce à Ulule, un rassemblement autour d'un projet commun s'est créé : c'est un moyen médiatique avantageux pour se faire entendre auprès des internautes et s'impliquer dans ce projet qui nous tient à cœur.



## La suite du projet

L'objectif étant maintenant atteint, le CEN va se rendre propriétaires des terrains et les Tulipes sauvages seront sauvées !

Après l'acquisition, les travaux d'entretien seront réalisés afin d'éviter que cette prairie à Tulipe ne soit colonisée par les arbres et arbustes. Il est aussi envisagé, à titre expérimental, la mise en œuvre d'un léger travail du sol qui pourrait potentiellement favoriser la floraison des bulbes. Une étude de faisabilité de conventionner avec un exploitant agricole pour entretenir le site sera aussi réalisée, à travers un cahier des charges précis.



© Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

## Les partenaires de l'opération

